

amies, Melle. Laurin, touchée de mes souffrances et du danger auquel elle me voyoit exposée, commença une neuvaine de prières en l'honneur de Notre-Dame de Pitié, pour obtenir ma guérison. Pendant les jours de la neuvaine, je souffris comme à l'ordinaire, mais le huitième jour qui était un samedi, je commençai à faire sur mes yeux des onctions avec l'huile de la lampe, qui brûle devant la statue miraculeuse, et aussitôt mes douleurs cessèrent, et j'éprouvai un soulagement si sensible que le sous-lenderain, lundi, ma vue était parfaitement claire; je distinguais très-nettement les objets, et qu'enfin, je fus en état de descendre de ma chambre ce jour là même. Ma guérison s'opéra avec tant de promptitude, que le médecin étant venu me voir ce jour là, ne pouvait d'abord croire à ses propres yeux. La rongeur des yeux était disparue en grande partie : elle diminua graduellement, en sorte qu'au bout d'un mois et demi, il n'en restait aucun vestige. Depuis le mois d'avril, mon mal n'a plus reparu, grâce à la puissante protection de ma bienfaitrice à laquelle je rends ce témoignage avec autant de reconnaissance que de bonheur.

ONÉSIME GOUJON.

Montréal, 25 janvier 1861.

XXIII GUÉRISON DE MADAME VEUVE BENOIT.

Marie Agathe Charland, veuve de M. F. X. Benoit, demeurant à Chambly, fut atteinte, dans l'été de 1859, à l'âge de 70 ans, d'une espèce de chancre qui lui couvrait la moitié de la joue droite, au milieu duquel, paraissait une croûte, et tout autour, une teinte bleuâtre : ce mal lui occasionnait de vives démangeaisons, et lui était insupportable. Après plusieurs mois de souffrance, elle eut recours à la protection de Notre-Dame de Pitié pour obtenir sa guérison, et se procura par le moyen de sa belle-sœur Marie Françoise Comeau, de l'huile de la lampe qui brûle devant la Statue Miraculeuse de Marie. On était alors dans la saison de l'automne 1859. Marie Agathe Charland, pleine de confiance au pouvoir de Notre-Dame de Pitié, commença donc à faire sur son mal des onctions avec cette huile, et tout aussitôt elle en ressentit les salutaires effets, jusqu'à qu'après trois ou quatre onctions, son mal l'avait totalement quittée, et il n'en restait plus aucune espèce de trace. Depuis ce temps il n'a plus reparu, et la peau de sa joue droite est aussi saine que si jamais elle n'y avait eu aucun mal. Elle est bien convaincue qu'elle ne doit une guérison si prompte et si constante qu'à la puissance de Notre-Dame de Pitié. Ceux qui l'ont vue avant sa guérison et qui l'ont revue ensuite, partagent la même conviction, spécialement sa belle-sœur dont on a parlé, et toutes les personnes de la maison où elle demeure, ainsi que celles du voisinage.

Telle est la déclaration qu'elles ont faites pour rendre hommage à la puissante protection de Notre-Dame de Pitié.

MARIE AGATHE CHARLAND.
MARIE FRANÇOISE COMEAU.

A Chambly, avril 1861.

XXIV GUÉRISON DE MME. FILIATRAULT, EN 1856.

Madame Hélène Rivet épouse de M. Octave Filiatral, née à Montréal, demeurant au Faubourg St. Laurent de cette ville, fut affligée d'une dartre vive qui cou-

vrit ses deux mains l'espace de douze ans : Affection qui se renouvelait surtout l'hiver et laissait ensuite des traces sur ses mains le reste de l'année. * Elle s'adressa à plusieurs Docteurs qui lui prescrivirent sans succès divers remèdes.

Elle avait renoncé enfin aux Docteurs et aux remèdes, lorsqu'une Sœur de la Congrégation, dans l'été de 1856, lui conseilla d'avoir recours à Notre-Dame de Pitié. Mme. Filiatral, remplie de confiance en Marie, commença une neuvaine à cette intention, faisant sur ses mains des onctions avec de l'huile de la lampe qui brûle devant la Statue Miraculeuse. Dès qu'elle usa de cette huile, elle remarqua un changement sensible dans son mal, qui alla toujours en diminuant, et disparut tout-à-fait au bout de deux mois. Quoique, depuis sa guérison, il se soit écoulé déjà quatre ans, elle n'a jamais plus rien éprouvé de son ancien mal, ni au retour de l'hiver, ni dans aucune autre saison de l'année. Ce changement est d'autant plus remarquable, que depuis douze ans, ses mains s'enflaient chaque hiver, et deviennent si sensibles, que lorsqu'elle voulait s'en servir, il s'y formait des gerçures d'où le sang sortait ; et qu'elle ne pouvait mettre ses mains dans l'eau sans s'exposer aux plus fâcheux accidents.

Telle est la déclaration qu'elle a faite et signée aujourd'hui, 3 novembre 1860.

VEUVE OCTAVE FILIATRAULT.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. RAYMOND, V., E.,

A LA TRANSLATION DU CORPS DE MESSIRE GIROUARD,

Au Séminaire de St. Hyacinthe, le 17 juillet 1861.

MESSEIGNEURS, (1) MESSIEURS,

J'aurais désiré qu'une parole plus digne que la mienne de louer celui qui est l'objet de cette fête funèbre et plus propre à saisir l'attention d'un tel auditoire se fut élevée en ce jour au nom de la religion et de la société pour rendre honneur au vénéré Messire Antoine Girouard, fondateur de ce collège. Mais une voix que j'entendais au fond de mon cœur, et dont les accents étaient répétés à mon oreille par tous ceux à qui je m'adressais à cet égard, une voix me disait : A qui a reçu plus amplement le bienfait, appartient le devoir d'exprimer la reconnaissance : à qui a mieux connu celui dont on vénère la mémoire, il convient d'en parler aux autres.

Au nom de la maison qu'il a fondée, qui est son œuvre propre, et qui reçoit aujourd'hui ses restes, et au nom des rapports personnels que j'ai eus avec lui dès mon enfance, et de la gratitude que je lui dois comme son élève, il me faut donc parler en ce jour. C'est un devoir que je me sens imposé et par les autres et par moi-même. Et pourquoi n'ajouterais-je pas : c'est un bonheur ? Oui, malgré tout ce que ma parole m'inspire de défiance, je suis heureux, je suis heureux, ô prêtre, que j'ai vénéré avec les premiers sentiments qui se sont formés dans mon cœur ; vous à qui je dois le bonheur de l'éducation, la dignité du sacerdoce, je suis heureux de pouvoir faire cette solennelle protestation de ma gratitude pour vos biensfaits, de mon admiration pour vos vertus, de mon dévouement à honorer votre mémoire !

Il me faut parler, mais qu'ai-je à dire ? Ce que vous savez tous. Quels sentiments ai-je à exprimer ? Ce que vous éprouvez tous. Ce concours immense, ces hauts dignitaires de l'Eglise, ce clergé si nombreux, ces citoyens distingués, ces honorables membres des grands corps de l'Etat, ces anciens élèves accourus des diverses

(1) Mgr. La Rocque, évêque de St. Hyacinthe, Mgr. Taché, évêque de St. Boniface.